



Club FOSSA MARIANA

activités loisirs et rando pour tous

Association loi 1901 déclarée à la Sous-préfecture d'Istres sous N° 75/122, affiliée ESLPT et FFRP

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire du Club

Chers adhérent.es,

Conformément aux statuts de l'association Fossa Mariana, vous êtes conviés à participer à l'Assemblée Générale Extraordinaire du Club qui se tiendra :

Jeudi 6 novembre à 17h30

Salle de la Bergerie (centre aéré) à FOS sur MER

- ouverture de la salle à 17h -

Ordre du jour :

1. Modification de l'article 12 des statuts — Extension du conseil d'administration
2. Modification de l'article 13 des statuts — Modification du bureau directeur
3. Ajout de l'article 20 des statuts - Protection des données personnelles

Seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer aux votes.

En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre, dans les conditions prévues par les statuts.

Nous comptons sur votre présence et votre participation active.

Nous poursuivrons par l'**Assemblée Générale Ordinaire** qui sera clôturée par un apéritif amical.

Pour le Conseil d'Administration,

La secrétaire
Mylène REGINATO-CEAUX